

Monsieur le Directeur
Matthias Remund
Office fédéral du sport OFSPO
Route principale 247
CH-2532 Macolin

Swiss Tennis
Roger-Federer-Allee 1
Postfach
CH-2501 Biel

Telefon +41 32 344 07 07
Fax +41 32 344 07 01
www.swisstennis.ch

Président
René Stambach

Rene.Stambach@swisstennis.ch
Tél. +41 79 400 58 54

Bienne, 19.02.2021 / RST

Demande d'ouverture de centres et clubs de tennis en salle à partir du 1er mars 2021

Monsieur le Directeur Remund, cher Matthias

Comme annoncé par téléphone, je te fais parvenir cette lettre en te demandant de soutenir notre démarche – Madame la Conseillère fédérale Viola Amherd (cheffe du DDPS), Monsieur Jordi (secrétaire général de la CDS) et Jürg Stahl (président de Swiss Olympic) sont mis en copie.

Le 17 février, le Conseil fédéral a pris dans sa conférence de presse position par rapport à d'éventuelles mesures d'assouplissements dès le 1er mars 2021 en relation avec la situation de Covid 19. Les mesures définitives doivent être prises et communiquées dans une semaine après des consultations avec les cantons.

Le Conseil fédéral envisage entre autres que les installations sportives en plein air rouvrent dès le 1er mars 2021 et que la réouverture des installations sportives intérieures se fasse dès le 1er avril 2021. Si nous saluons la première mesure, nous avons davantage de peine à comprendre la seconde, notamment la réouverture des centres de tennis seulement un mois plus tard. Dans son communiqué du 17 février, le Conseil fédéral écrit également « que, pour ce qui est de la réouverture progressive à partir du 1er mars 2021, la priorité sera donnée aux activités qui présentent un faible risque de contamination et qui permettent le port du masque ainsi que le respect des distances. D'autres aspects seront aussi pris en compte comme le nombre de personnes concernées, si l'activité se déroule à l'intérieur ou à l'extérieur, ou si elle induit de nombreux déplacements. »

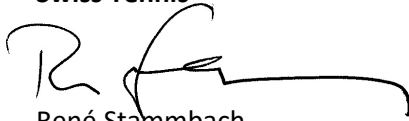
Le tennis remplit aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur les conditions mentionnées par le Conseil fédéral. Notre sport a démontré déjà au printemps 2020 que les stricts concepts de protection élaborés par Swiss Tennis étaient plus que satisfaisants à tous les niveaux. Il est bon de rappeler ici que ce sont au maximum 4 personnes qui pratiquent un sport de toute évidence favorable à leur santé sur une surface de 600 m2 par court et que – contrairement aux bibliothèques, dont le Conseil fédéral prévoit la

réouverture le 1er mars 2021 – une distance minimale entre les personnes d’au moins 5-15 mètres est garantie.

En Suisse, plus d’un demi-million de personnes jouent plus ou moins régulièrement au tennis, et plus de 160 000 personnes appartiennent à un club, ce qui fait de Swiss Tennis la troisième plus grande association sportive suisse. Nous prions le Conseil fédéral de revoir sa position en ce qui concerne la réouverture des centres sportifs et nous espérons pour toutes celles et tous ceux qui pratiquent notre sport une réouverture de toutes les installations de tennis le 1er mars 2021.

Salutations sportives

Swiss Tennis



René Stammbach
Président



Belinda Bencic
Professionnelle de tennis, WTA 12



Stan Wawrinka
Professionnel de tennis, ATP 18

cc : Madame la Conseillère fédérale Viola Amherd (cheffe du DDPS), Michael Jordi (secrétaire général de la CDS) et Jürg Stahl (président de Swiss Olympic)